

CONTRAT 9731
N/REF : 8/06/2025 0H08 C:262710 I:33840
V/REF : Contrat N°009731 du 01/01/2025

ASL LES TONNELLES
Représenté par Mme C.BRUNET
21 RUE DES TONNELLES
38420 LE VERSOUD

IMMEUBLE : 14 TONNELLES
14 RUE LES TONNELLES
38420 LE VERSOUD

St Martin-H, le 14 Novembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ASL LES TONNELLES AU VERSOUD
MOTIF : REDEVANCE 1ER SEMESTRE
Donneur d'ordre : M. C BRUNET

- POMPAGE CURAGE DU PUISARD DE LA POMPE DE RELEVAGE
 - VIDANGE DU PANIER DEGRILLEUR
- 12 FOIS/AN

- CONTROLE DES POMPES DE RELEVAGE
- CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT DES EQUIPEMENTS ELECTROMECHANIQUE (POMPES, ARMOIRE ET COMMANDE).
 - NETTOYAGE DE LA BOULE DU CLAPET ANTI-RETOUR ET MANIPULATION DE LA VANNE
 - CONTROLES ELECTROMECHANIQUES COMPRENANT TEST DES FLOTTEURS, DU COFFRET DE GESTION DES POMPES.
 - CONTROLE DES ACCESSOIRES DE LA STATION (BARRES DE GUIDAGE, CHAINE INOX SUPPORT REGULATEUR)
 - VERIFICATION ELECTRIQUE DES POMPES (INTENSITE, ISOLEMENT, EQUILIBRE, ROUE.)

OBSERVATIONS :
FACTURATION : la redevance sera facturée en deux fois, les 1er Juin et 1er Décembre de chaque année et payable a 30 jours.

Prix de base du contrat : 1926,30

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
0,50	Pomp./Curage Puisard/Contrôle Pompe	R_A	1926,30	963,15

TOTAL H.T.	963,15
T.V.A. a 10,00%	96,31
TOTAL T.T.C.En EURO	1059,46

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN